

Le prochain jalon du Canada en matière de carboneutralité :

La cible de réduction
des émissions de 2035



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

Canada

N° de cat. : En4-758/2024F-PDF
ISBN : 978-0-660-74865-8
EC24070

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
Édifice Place Vincent Massey
351, boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Ligne sans frais : 1-800-668-6767
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par
le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2024

Also available in English

Le prochain jalon du Canada en matière de carboneutralité : La cible de réduction des émissions de 2035

Table des matières

Le prochain jalon du Canada en matière de carboneutralité : La cible de réduction des émissions de 2035	1
Avant-propos du ministre	1
Introduction	3
Pourquoi la cible de 2035 est-elle établie en 2024?	5
Comment la cible de 2035 peut-elle profiter aux travailleurs et à l'économie?	6
Que signifie la cible de 2035 pour la prochaine décennie d'action climatique?	8
Prochaines étapes.....	11

Avant-propos du ministre

Les changements climatiques sont l'un des défis mondiaux les plus pressants qui pèsent sur nous et sur les générations futures. Cette année, nous avons tous été consternés par l'incendie qui a ravagé une partie de Jasper, qui n'est pas sans rappeler ce que nous avons déjà vu à Lytton, en Colombie-Britannique, à Fort McMurray, en Alberta, et à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Dans tout le pays, la population canadienne a été confrontée à des vagues de chaleur, à des sécheresses et à des inondations, et ces phénomènes nous rappellent que les changements climatiques sont bien réels et affectent notre vie quotidienne.

Je suis devenu un défenseur du climat parce que je redoute depuis longtemps les coûts de plus en plus désastreux des changements climatiques. Mais au cours de la dernière décennie, j'ai aussi constaté à quel point des politiques climatiques judicieuses rendent la vie plus abordable et contribuent à la prospérité économique. Les économies florissantes ne sont pas le fruit du hasard. Elles exigent une combinaison de politiques et de programmes gouvernementaux, de mécanismes du marché, d'investissements du secteur privé et de détermination citoyenne.

Je sais, tout comme la plupart des personnes au Canada, que l'édification de l'économie propre d'aujourd'hui exige un effort titanesque qui repose sur la véritable ténacité canadienne. Une qualité que nous retrouvons heureusement en abondance au pays, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve, en passant par le Nunavut et partout ailleurs.

Pour atteindre notre objectif d'une économie propre d'ici 2050, nous avons besoin d'un plan de lutte contre les changements climatiques et d'un plan de création d'emplois permettant de tirer parti des investissements nationaux et internationaux et de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. C'est exactement la vision que le gouvernement du Canada a présentée dans le Plan de réduction des émissions pour 2030 et le Plan pour des emplois durables – deux stratégies qui vont de pair pour nous guider vers un avenir prospère, sûr, sécuritaire et résilient.

Pour ce faire, il est essentiel d'avoir des cibles claires qui nous montrent la voie à suivre et qui nous permettent de mesurer nos progrès. Ces cibles précises envoient le signal que le Canada veut attirer le monde des affaires et souhaite accueillir des investissements étrangers, orienter les investissements intérieurs et stimuler la croissance économique afin de créer des emplois bien rémunérés pour la classe moyenne. Ces cibles nous permettent également de suivre nos progrès et de corriger le tir au besoin. Une économie propre est bénéfique pour tout le monde, mais seulement si nous avançons ensemble et si nous partageons les possibilités économiques, en particulier avec les membres les plus vulnérables et les plus marginalisés de nos communautés.

Cette vision est au cœur de l'objectif de réduction des émissions du Canada pour 2035. Cette cible soigneusement choisie et réalisable assure un équilibre entre la nécessité de stimuler l'innovation verte et de tenir compte de notre économie unique, soumise aux échanges commerciaux et dépendante des ressources naturelles. Elle tient également compte des préoccupations de la population canadienne à l'égard du coût de la vie. En raison de l'incertitude politique croissante à l'échelle mondiale, nous devons nous assurer de pouvoir surmonter les obstacles imprévus tout en faisant du Canada un endroit sûr, stable et attrayant pour les investissements.

Les Canadiennes et les Canadiens ont accompli beaucoup de travail pour nous amener là où nous sommes aujourd'hui. Que ce soit en optant pour une scie à chaîne ou un souffleur à feuilles électriques, en achetant une thermopompe ou en se procurant un véhicule électrique, la population pose des gestes pour réduire les émissions. Ces mesures AMÉLIORENT la situation, mais ce n'est pas le moment de relâcher nos efforts.

Nous approchons rapidement de 2050. Nous devons prendre des mesures calculées aujourd'hui pour assurer un avenir sain et prospère. Le nouvel objectif pour 2035 guidera

notre action climatique au cours de la prochaine décennie, tout en nous aidant à saisir l'ensemble des possibilités économiques. Si nous maintenons le cap, nous pouvons léguer une planète propre et une économie forte à nos enfants et à nos petits-enfants.

Introduction

Les changements climatiques d'origine humaine entraînent déjà des risques importants et généralisés pour la sécurité des personnes, des communautés et de l'économie. Les Canadiens ont été témoins des incendies de forêt qui ont détruit une partie de Jasper (Alberta) en 2024, des parties de Shelburne et Halifax (Nouvelle-Écosse) en 2023, et la totalité de Lytton (Colombie-Britannique) en 2021. Montréal, Toronto et Halifax ont connu des inondations dévastatrices au cours des deux dernières années. Les agriculteurs sont victimes de la sécheresse¹ et les habitants du Nord sont confrontés à la fonte du pergélisol sur lequel sont construites leurs habitations et leurs routes². Les propriétaires et les entreprises sont confrontés à une augmentation des coûts liés à la préparation ou au nettoyage des répercussions des changements climatiques. Les pertes assurées liées aux phénomènes météorologiques violents au Canada dépassent désormais régulièrement les 3 milliards de dollars par an et ont déjà atteint un record cette année, avec plus de 7,7 milliards de dollars³.

Les effets de l'augmentation des températures mondiales continueront d'avoir des conséquences économiques importantes aux niveaux local, national et international, ce qui entraînera une augmentation des coûts pour les Canadiens. Selon les estimations, les pertes économiques au Canada pourraient atteindre 25 milliards de dollars en 2025 comparativement à un scénario de climat stable, ce qui représente la moitié de la croissance projetée du PIB⁴. Les coûts devraient continuer à augmenter au fil des ans, pour atteindre environ 6 % du PIB du Canada à la fin du siècle⁵. Ce chiffre ne tient pas compte de tous les coûts reliés aux changements climatiques, comme la perte de vies humaines, la diminution de la biodiversité et de la beauté naturelle, ou les changements saisonniers qui menacent des pratiques culturelles et des activités récréatives qui nous sont chères.

¹ [Rapport national sur les risques agroclimatiques – agriculture.canada.ca](https://agriculture.canada.ca/fr/rapport-national-sur-les-risques-agroclimatiques); [Sécheresse et agriculture – donneesclimatiques.ca](https://donneesclimatiques.ca)

² [Les conséquences de la fonte du pergélisol sur les collectivités autochtones du Nord – L'Institut climatique du Canada](#)

³ [Les dommages assurés causés par les tempêtes d'octobre dans le sud de la Colombie-Britannique dépassent les 110 millions de dollars](#)

⁴ institutclimatique.ca/wp-content/uploads/2022/09/Macro-French-FINAL-ES-0927.pdf

⁵ *Ibid.*

À l'échelle mondiale, chaque augmentation de 1 °C de la température globale pourrait entraîner une baisse de 12 % du PIB mondial⁶. Alors que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a déclaré que les émissions mondiales doivent être réduites de 60 % par rapport aux niveaux de 2019 d'ici 2035 pour éviter un changement de température de plus de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels⁷, et que certains pays développés relèvent ce défi avec des cibles nationales équivalentes ou plus élevées, la prochaine décennie d'ambition climatique du Canada sera adaptée à notre économie et aux besoins des Canadiens. Le Canada, qui figure parmi les dix pays les plus émetteurs, bien qu'il soit le 37^e pays le plus peuplé, peut apporter une contribution importante aux efforts internationaux visant à limiter l'augmentation de la température mondiale en réduisant ses propres émissions et en collaborant avec d'autres pays pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Cependant, l'économie du Canada est unique. Ce qui la distingue, c'est une population peu nombreuse couvrant un vaste territoire et l'importance de ses exportations. Pour soutenir les efforts de réduction de ses émissions, le Canada doit également veiller à ce que ses mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques soient en phase avec le développement des marchés du carbone et des nouvelles technologies qui sous-tendent la transition vers une économie forte et verte.

Le plan du Canada visant à réduire les émissions tout en développant une économie forte fonctionne. En 2015, la tendance indiquait qu'en 2030, le Canada dépasserait de 9 % les niveaux d'émissions de 2005⁸. Depuis, le Canada a réussi à infléchir la courbe des émissions et il est en voie d'atteindre sa cible de réduction des émissions de 40 à 45% par rapport aux niveaux de 2005 d'ici à 2030. Les efforts nationaux du Canada contribuent aux progrès mondiaux. Le GIEC note que les températures mondiales sont en passe d'augmenter de 1,5 °C d'ici 2040, voire plus tôt⁹. Bien que ce chiffre soit encore trop élevé, les émissions mondiales augmentent moins vite que par le passé et certaines estimations suggèrent que les émissions de CO₂ pourraient atteindre leur maximum d'ici 2025¹⁰.

Des emplois bien rémunérés dans des secteurs émergents, des investissements accrus dans des projets canadiens d'énergie propre, une meilleure sécurité énergétique des ménages, une réduction des impacts sur la biodiversité, une meilleure qualité de l'air, de meilleurs résultats en matière de santé physique et mentale, des infrastructures essentielles plus résistantes et une meilleure connectivité urbaine ne sont que quelques-

⁶ [The Macroeconomic Impact of Climate Change: Global vs. Local Temperature](#) (en anglais seulement)

⁷ [GIEC AR6 Rapport de synthèse Résumé pour les décideurs politiques](#) (en anglais seulement)

⁸ [Rapport d'étape 2023 sur le Plan de réduction des émissions pour 2030 : Table des matières – Canada.ca](#)

⁹ [Top Findings from the IPCC Climate Change Report 2023 | World Resources Institute](#) (en anglais seulement)

¹⁰ [When-will-global-greenhouse-gas-emissions-peak.pdf](#) (en anglais seulement)

uns des bienfaits que le Canada peut obtenir grâce à une action soutenue et réfléchie en faveur du climat.

Dans cette optique, le Canada a le plaisir d'annoncer sa cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2035 de 45 à 50 % par rapport aux niveaux de 2005. La cible de 2035 est une progression par rapport à la cible de 2030 et elle est également réaliste au regard de la situation nationale du Canada. Elle guidera la prochaine décennie d'action climatique qui continuera à porter sur les réductions d'émissions, la compétitivité, l'accessibilité financière et la stabilité économique. La cible de 2035 reflète l'engagement continu du Canada à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et reconnaît que les coûts de l'inaction climatique ne feront qu'augmenter si l'on tarde à agir.

Pourquoi la cible de 2035 est-elle établie en 2024?

La trajectoire du Canada vers la carboneutralité d'ici 2050 et sa contribution à la réduction des émissions mondiales sont ancrées dans deux engagements juridiquement contraignants. L'Accord de Paris, ratifié par le Canada et 194 autres pays, exige que le Canada et les autres parties établissent des cibles climatiques progressivement plus ambitieuses, appelées « contribution déterminée au niveau national » (CDN), afin de limiter l'augmentation de la température mondiale bien en deçà de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour la limiter à 1,5 °C. Au niveau national, la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité* (LCRMC) oblige le gouvernement à établir des cibles nationales quinquennales de réduction des émissions, 10 ans à l'avance, en vue de parvenir à la carboneutralité d'ici 2050. Par conséquent, la cible doit être établie avant 2025.

La cible de 45 à 50 % de réduction par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2035 a été établie sur la base de nombreuses considérations. Parmi ces considérations, il y a celles qui sont énoncées dans la LCRMC, et dont le gouvernement du Canada doit prendre en compte :

- Meilleures données scientifiques disponibles;
- Connaissances autochtones;
- Engagements internationaux du Canada en matière de changements climatiques;
- Avis du Groupe consultatif pour la carboneutralité (GCPC).

Le gouvernement a également recueilli les contributions des provinces et des territoires, des gouvernements et des organisations des Premières Nations, des Inuit et des Métis, des principaux intervenants et des Canadiens. Environ 11 000 participants ont fait part de leur point de vue via la [plateforme d'engagement en ligne](#) lancée au printemps 2024, et le gouvernement a reçu plus de 23 000 commentaires et 100 soumissions écrites. L'analyse fournie par l'Institut climatique du Canada a également contribué à cette décision.

En 2025, le Canada soumettra sa contribution déterminée au niveau national (CDN) aux Nations Unies. Elle comprendra une description générale des principales mesures que le gouvernement du Canada entend prendre pour atteindre la cible et les dernières projections, comme l'exige la LCRMC. Elle inclura également les informations nécessaires pour renforcer la transparence et la clarté des CDN dans le cadre de l'Accord de Paris. Dans ce document, le gouvernement du Canada fournira plus d'informations sur la façon dont il a répondu aux exigences législatives et sur ce qui a été entendu lors de la mobilisation des partenaires, des parties prenantes et des Canadiens.

Les cibles climatiques ne sont efficaces que si elles sont soutenues par des plans crédibles. Le Canada met en place le Plan de réduction des émissions pour 2030 (PRÉ pour 2030), un plan global qui s'applique à réduire les émissions, renforcer l'économie canadienne et soutenir l'accessibilité financière des ménages. La poursuite de la mise en œuvre du PRÉ pour 2030 contribuera à la réduction des émissions en 2035 et au-delà. En 2025 et 2027, le gouvernement du Canada publiera deux rapports d'étape sur la mise en œuvre du PRÉ pour 2030. Ces rapports pourraient mettre en évidence des mesures supplémentaires qui pourraient aider le Canada à atteindre sa cible de 2030 et à mettre en place les conditions pour sa réussite au-delà de 2030.

La LCRM exige que le Canada publie le PRÉ pour 2035 décrivant les mesures qu'il prendra pour atteindre la cible de 2035. Afin d'éclairer le PRÉ pour 2035, le gouvernement du Canada mobilisera également ses partenaires, les intervenants et les Canadiens pour étudier les mesures à prendre pour atteindre la cible de 2035 et saisir les occasions économiques à mesure que le Canada évolue vers la carboneutralité d'ici à 2050.

Comment la cible de 2035 peut-elle profiter aux travailleurs et à l'économie?

Au-delà de l'impératif législatif et international de lutter contre les changements climatiques, les mesures prises par le Canada pour réduire les émissions créent des opportunités afin de saisir les avantages offerts par la transition mondiale vers la carboneutralité. L'économie de demain sera moins intensive en émissions qu'elle ne l'est aujourd'hui. Plus de 140 pays représentant près de 90 % des émissions mondiales¹¹ se sont engagés à atteindre des objectifs de carboneutralité ou envisagent de le faire. Ces pays – dont la Chine, les États-Unis et les pays de l'Union européenne – comptent parmi les plus grands pollueurs et les plus puissantes économies du monde¹².

¹¹ [Coalition zéro émission nette | Nations Unies](#)

¹² [Ibid.](#)

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a noté que pour parvenir à la carboneutralité d'ici 2050, il faudra tripler les investissements annuels dans les énergies propres à l'échelle mondiale d'ici 2030, pour atteindre environ 4 000 milliards de dollars américains. Dans ses perspectives énergétiques mondiales pour 2024, elle indique que les énergies propres entrent dans le système énergétique mondial à un rythme sans précédent, avec des investissements mondiaux dans des projets d'énergie propre avoisinant les 2 000 milliards de dollars américains chaque année, soit près du double du montant combiné consacré aux nouvelles sources d'approvisionnement en pétrole, en gaz et en charbon. Le Canada peut encourager la mobilisation des investissements privés dans l'économie en envoyant des signaux clairs au marché mondial quant à son engagement en faveur de la décarbonation, comme la cible de 2035.

Il est primordial de calibrer le rythme de la trajectoire du Canada vers la carboneutralité, car l'économie canadienne est unique par rapport à d'autres pays. Trente-cinq pour cent (35 %) des exportations de biens du Canada proviennent de secteurs à forte intensité d'émissions et exposés au commerce, qui sont souvent les secteurs les plus difficiles à décarboner sans impact significatif sur l'économie et la compétitivité¹³. Le Canada est également l'un des deux seuls pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui exportent plus de GES qu'il n'en importe. Ainsi, jusqu'à 40 % des émissions nationales sont générées par la demande étrangère, soit environ trois fois plus que les États-Unis¹⁴. C'est pourquoi, alors que les pays pairs établissent des cibles pour 2035 qui pourraient être plus élevées, le Canada a choisi une cible adaptée à sa trajectoire nationale vers la carboneutralité d'ici 2050 et qui répond aux besoins particuliers de son économie en mutation. Il est essentiel de pouvoir réduire les émissions tout en maintenant une économie forte pour réussir le passage à un avenir carboneutre qui inclut tous les Canadiens.

Les efforts déployés à ce jour montrent que la réduction des émissions et la prospérité économique peuvent aller de pair. Au Canada, les investissements nationaux dans la recherche et le développement (R. et D.) de technologies énergétiques propres ont augmenté au cours des cinq dernières années. Les exportations de produits environnementaux et de technologies propres ont atteint 20,9 milliards de dollars en 2022, soit une augmentation de 2.3% par rapport à 2021¹⁵. Le Canada soutient le déploiement de technologies énergétiques non émettrices dans tout le pays par l'intermédiaire de divers

¹³ [C3_Assessment_of_Carbon_Competitiveness.pdf](#) (en anglais seulement)

¹⁴ [Indicateurs sur l'empreinte des gaz à effet de serre | OCDE](#)

¹⁵ [PIB et commerce](#)

programmes, tel que le programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification, qui stimule à son tour des opportunités économiques.

L'ambition croissante d'une économie à faibles émissions de carbone crée également des opportunités significatives pour les travailleurs. La Banque royale du Canada estime que la mise en place d'une économie carboneutre pourrait créer entre 235 000 et 400 000 nouveaux emplois au Canada d'ici la fin de la décennie¹⁶. Selon les données du marché du travail de 2022, le secteur des produits environnementaux et des technologies propres comptait plus de 314 000 emplois en 2021, soit une hausse de 6,5 % par rapport à 2020¹⁷. Alors que le Canada s'efforce d'atteindre sa cible de 2035, tous les niveaux de gouvernement devront veiller à ce que les Canadiens disposent des outils et du soutien dont ils ont besoin pour prospérer dans une économie verte. La *Loi canadienne sur les emplois durables*, qui est entrée en vigueur en juin 2024, établit un cadre pour guider les efforts du gouvernement du Canada. La loi exige qu'un premier plan d'action pour des emplois durables soit publié d'ici la fin de 2025. Ce plan se basera sur les engagements pris par le gouvernement du Canada dans le [plan provisoire 2023 pour les emplois durables](#).

D'autres stratégies connexes, comme la [Stratégie canadienne sur les minéraux critiques](#), la [Stratégie canadienne sur le méthane](#), la [Stratégie de gestion du carbone du Canada](#) et la future [Stratégie pour l'électricité propre](#), renforceront et coordonneront les efforts de décarbonation du Canada dans l'ensemble de l'économie. En mettant en œuvre ces stratégies et en s'efforçant d'atteindre la cible de 2035, le Canada s'efforcera d'utiliser au mieux les ressources naturelles, de développer une énergie propre, fiable et abordable pour les ménages, et de mettre au point et d'améliorer la technologie nécessaire pour progresser vers une économie verte d'ici la moitié du siècle.

Que signifie la cible de 2035 pour la prochaine décennie d'action climatique?

Mise en œuvre des politiques nationales

Le Canada a mis en place un cadre solide de mesures climatiques qui permettent de réduire les émissions de GES, de créer des occasions économiques et de stimuler l'innovation. La tarification du carbone vise à intégrer le coût réel de la pollution par le carbone dans l'économie. Cette approche stimule la création d'options plus écologiques et plus durables sur les marchés canadiens, tout en aidant les entreprises et les Canadiens à tenir compte de l'impact ou du coût de la pollution sur l'environnement et

¹⁶ [Green Collar Jobs : The skills revolution Canada needs to reach Net Zero](#) (en anglais seulement)

¹⁷ [Le Quotidien - Compte économique des produits environnementaux et de technologies propres, 2022](#)

l'économie dans leurs décisions quotidiennes. Lorsque le système fédéral s'applique, la majorité des ménages canadiens récupèrent plus d'argent qu'ils n'en dépensent, grâce à la Remise canadienne sur le carbone. Les réglementations essentielles, comme le *Règlement sur l'électricité propre* et la norme sur la disponibilité des véhicules électriques, sont le moteur de la transformation sectorielle. Les mesures incitatives, comme les incitatifs à l'achat de véhicules, l'ensemble des crédits d'impôt pour l'investissement dans l'économie propre et l'Initiative canadienne pour des maisons plus vertes aident les entreprises et les ménages à adopter des technologies propres, dont les coûts initiaux peuvent être plus élevés, mais qui permettent de réaliser des économies au fil du temps. L'exploitation du pouvoir des zones humides, des prairies, des littoraux et des forêts, par exemple par l'intermédiaire du Fonds des solutions climatiques axées sur la nature et l'Initiative des gardiens autochtones, contribue à lutter contre les changements climatiques tout en favorisant la résilience et les objectifs en matière de biodiversité. En aidant le secteur financier à devenir plus durable, par exemple en élaborant [des lignes directrices en matière d'investissement durable](#) et en émettant des [obligations vertes du Canada](#), nous contribuons à faire évoluer les investissements privés vers la carboneutralité.

Soutenir les mesures internationales d'atténuation

Une action mondiale coordonnée est essentielle pour réduire les risques de compétitivité et de fuite de carbone et libérer un potentiel de réduction des émissions plus important. Plusieurs pays étudient activement des instruments liés au commerce pour soutenir l'équité et la compétitivité dans un monde carboneutre. Par exemple, l'Union européenne envisage de mettre en œuvre des mécanismes d'ajustement carbone aux frontières (ACF), afin d'atténuer les risques de fuite de carbone et de compétitivité associés aux politiques unilatérales d'atténuation. Les résultats d'atténuation transférés à l'échelle internationale (RATI) sont un autre outil de l'Accord de Paris qui vise à permettre une plus grande ambition au niveau mondial et que d'autres pays utilisent pour atteindre leurs cibles climatiques. À l'avenir, le Canada

Les fuites de carbone se produisent lorsque les coûts du carbone dans un pays incitent les entreprises ou les investisseurs à déplacer leur production dans un autre pays où les coûts sont moins élevés et où les politiques climatiques sont plus souples. Il y a fuite de carbone lorsqu'une entreprise ou un secteur est confronté à des coûts liés au carbone qui ne peuvent être entièrement répercutés sur le prix de ses produits ou services en raison de risques liés au commerce et à la compétitivité. Il en résulte que les émissions mondiales ne sont pas réduites, elles sont simplement émises à un autre endroit. Les politiques climatiques du Canada sont conçues pour éviter les fuites de carbone.

explorera ces options et des options similaires pour renforcer la coopération internationale et créer des mesures incitatives en faveur de réduction supplémentaire d'émissions.

Le Canada continuera à faire progresser les initiatives internationales dans le domaine des changements climatiques, comme l'[Alliance : Énergiser au-delà du charbon](#) [site Web en anglais seulement], qui s'efforce d'éliminer rapidement l'électricité produite à partir du charbon dans le monde entier et l'[Engagement mondial sur le méthane](#) [site Web en anglais seulement] qui vise à réduire les émissions mondiales de méthane d'au moins 30 % par rapport aux niveaux de 2020 d'ici à 2030. Le [Défi mondial de la tarification du carbone](#) [site Web en anglais seulement], lancé par le Canada à la COP26, en est un autre exemple. Cette initiative a pour objectif collectif de couvrir 60 % des émissions mondiales par la tarification du carbone d'ici 2030. La poursuite du financement de la lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement, dont beaucoup subissent de manière disproportionnée les effets des changements climatiques alors que leur contribution aux émissions cumulées est moindre, restera également une priorité et permettra au Canada de contribuer à la réduction des émissions au niveau mondial. Le succès en 2035 dépendra de la mise en œuvre de mesures et de stratégies nationales et internationales visant à maintenir le leadership du Canada dans la transition vers la carboneutralité, tout en soutenant les autres pays et en restant compétitif sur le plan économique.

Collaboration et exploration de nouveaux domaines de potentiel

La capacité du Canada à atteindre la cible de 2035 et à poursuivre sur la voie vers la carboneutralité d'ici 2050 nécessitera une collaboration de l'ensemble de la société. Les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, les peuples autochtones, le secteur privé et les Canadiens disposent tous de ressources et de sphères d'influence différentes qui sont nécessaires pour faire progresser la transition vers une économie verte. Chaque contribution est importante. Par exemple :

- Les provinces, les territoires et plusieurs municipalités travaillent à la réalisation de leurs propres objectifs d'atténuation. Ces gouvernements peuvent également renforcer la capacité des Canadiens à participer à la transition en rendant plus facilement accessibles et plus abordables les options à émissions faibles ou nulles, comme les thermopompes, les véhicules zéro émission et les transports publics.
- Les peuples autochtones possèdent une connaissance et une compréhension approfondies des effets de ces changements, des réponses et des solutions. La gestion territoriale des communautés et des terres des Premières Nations, des Inuit et des Métis, l'exercice des droits ancestraux et des droits issus des traités protégés

par la Constitution et la participation à des régimes de cogestion des ressources naturelles et des grands projets d'infrastructure font des peuples autochtones des acteurs indispensables et influents de la politique et de l'action en matière de climat.

- Les entreprises, les banques, les investisseurs institutionnels, les sociétés de capital-risque et d'autres, ont une influence considérable sur la trajectoire du Canada vers une économie verte. Leurs décisions de financement influencent directement le rythme et l'ampleur de l'adoption des technologies propres dans l'ensemble de l'économie, et les efforts déployés pour aligner leurs propres opérations sur le principe de la carboneutralité peuvent avoir des retombées considérables, notamment en ce qui a trait à la création d'emplois, d'économies, à l'innovation et à l'amélioration de la compétitivité.
- Les organisations de la société civile et les Canadiens ont aussi un rôle important à jouer, en demandant aux gouvernements et aux entreprises de rendre compte de leurs engagements en matière de climat, en sensibilisant aux considérations pertinentes, et en augmentant l'acceptabilité sociale des solutions climatiques.

Travailler avec une diversité de partenaires et d'intervenants pour déterminer et mettre en œuvre les conditions de réussite afin d'atteindre la cible de 2035 et de parvenir à la carboneutralité d'ici 2050 sera une priorité essentielle pour l'avenir. Dans le cadre de l'élaboration du PRÉ pour 2035, le gouvernement du Canada incitera les partenaires, les intervenants et les Canadiens à explorer des possibilités et des outils alignés sur le principe de carboneutralité, qui favoriseront la réduction des émissions et la prospérité économique dans un monde où ce principe est respecté.

À court terme, le Canada sollicitera des commentaires quant à la manière d'aider les entreprises à tirer parti des occasions économiques qui découlent de mise en place d'une économie propre. Il s'agira notamment de collaborer avec de nombreux intervenants pour étudier le rôle que les technologies d'élimination du dioxyde de carbone peuvent jouer cette transition. Ce faisant, le Canada soulignera l'importance de cette série de technologies émergentes et examinera les avantages et les défis qui y sont associés, y compris la manière de tirer le meilleur parti de leur potentiel économique.

Prochaines étapes

Alors que le gouvernement s'efforce d'atteindre la cible établie pour 2035, de promouvoir la prospérité économique et de poursuivre sur la trajectoire vers la carboneutralité d'ici 2050, la collaboration avec tous les membres de la société – provinces et territoires, peuples autochtones, secteur privé, partenaires internationaux, organisations à but non

lucratif, communautés et particuliers – restera une priorité absolue. La réalisation de la cible de 2035 du Canada et la construction d’une économie verte seront – et continueront d’être – une entreprise collective. Chaque contribution, tant à l’intérieur qu’à l’extérieur de nos frontières, sera importante pour atteindre cet objectif. La cible de 2035 est l’occasion d’orienter la prochaine décennie d’action climatique et de renforcer l’engagement ferme du Canada en faveur de la réduction de la pollution par le carbone.